



Seine-Saint-Denis

Conférence téléphonique entre le recteur et les fédérations de parents d'élèves de l'académie de Créteil le 12/05/2020

Monsieur le Recteur,
Madame Rosen Dagorne et Monsieur Blondel.
FCPE , 93, 94, 77
UNAPP 77,94
PEEP 94, 77

Point de situation

Le recteur s'est félicité de « toutes les choses fabuleuses » qui se passaient en ce moment aux niveaux des établissements.

Premier degré :

Seine et marne : 3 communes n'ont pas rouvert les écoles (Champs sur Marne Claye Souilly et Mitry Mory) par souhait des maires et 46 communes rencontrent des difficultés techniques. Le recteur a confirmé que même en Seine et Marne les enfants des soignants seront bien accueillis contrairement à ce qui est dit dans la presse .

Seine Saint Denis : Les communes de Vaujour et Stains n'ont pas encore finalisé leur décision même si le rectorat ne désespère pas de les convaincre d'ouvrir.

Val de Marne : 2 communes n'ouvrent pas, Villeneuve Saint Georges et Villecresnes

Donc la plupart des communes accueillent ou accueilleront les élèves dans les conditions suivantes :

- Les enfants de soignants
- Les CP, les CM2,
- Les fratries,
- les élèves à besoins particuliers (en fonction des possibilités et notamment des questions de transport)
- les élèves allophones auquel le rectorat porte une attention toute particulière

La FCPE a souligné l'absence de confiance des parents dans les conditions de la reprise (retour du sondage) et appuie une nouvelle fois la demande que les représentants de parents puissent visiter les écoles pour pouvoir constater la façon dont les choses se passent.

Le recteur rappellera aux IEN (Inspecteur De L'Education Nationale) qu'il faudra organiser un conseil d'école consultatif avant l'ouverture.

Monsieur Auverlot explique que 5 mois sans école c'est trop , que les élèves doivent revenir en classe pour ne pas perdre les « codes scolaires », et que les syndicats enseignants sont en train d'en prendre conscience.

Les enseignants du premier degré ne retournent pas en classe sur la base du volontariat . Seuls les enseignants « fragiles »(ou un membre de leur famille) avec un certificat ne viendront pas en cours.

L'enseignement en distanciel continuera . Les enseignant présent à mi-temps feront donc du présentiel et du distanciel, ceux qui seront à plein temps en présentiel ne feront que du présentiel et les enseignants « fragiles » feront du distanciel sauf s'il sont en arrêt maladie.

Sur le deuxième degré :

- Ile de France en zone rouge : report de la décision de réouverture à la fin mai en fonction de l'évaluation sanitaire
- Baccalauréat : beaucoup d'attention sera porté au livret scolaire et aux commentaires du 3^{ème} trimestre car certains lycées notent de façon plus rigoureuse tout au long de l'année que les résultats au baccalauréat. Pour ce qui est de l'oral du bac de français, pas de changement pour l'instant ; le ministre prendra la décision fin mai.
- Concernant le bac les textes réglementaires devraient sortir la semaine prochaine.
- La FCPE a rappelé l'attention à porter aux redoublants (notamment bachelier).
- BTS : accord pour faire des stages en mai et juin en télétravail ou dans l'entreprise si cette dernière accepte et sous réserve d'un protocole sanitaire très stricte. Pour ceux qui ne pourraient reprendre leur stage, un report en deuxième année sera possible.
- Conseil de classe et conseil d'administration : le rectorat dit avoir redonné des consignes pour que les représentants des parents et des élèves y soient bien présents.(en distanciel) Il n'a pas réagi à l'interpellation de la FCPE concernant les fermetures de classes et les diminutions de certaines DHG.
- Sous-commissions d'appel , (en cas de désaccord entre la famille et l'avis du conseil de classe), la FCPE réitère sa demande que les parents puissent siéger en demi-journées et non toute une journée. Les demi-journées permettent aux fédérations d'avoir plus de volontaires. Le recteur nous dit qu'il va y réfléchir, la FCPE77 explique que cela se fait dans le 77.

Prochain rendez-vous mardi 19 mai à 18h00